

NOTICE OF PROPOSED PROCUREMENT

1. This Notice of Proposed Procurement (NPP) is issued pursuant to Supply Arrangement (SA) # E6HAL-140008, and covers a requirement for the following Mailing Machine Category of the SA: Category 4 – Medium
2. Immigration, Refugees, and Citizenship Canada (IRCC) has a requirement for the purchase, delivery and installation of 1 Category 4 mail machine to Kitchener, Ontario by January 1st, 2023, as well as including training/orientation during office hours.
3. No trade agreements are applicable for this requirement.
4. The bid solicitation is also open to suppliers who are not Supply Arrangement (SA) holders. In order for new suppliers to bid on this solicitation, the new supplier must first qualify for a SA. The process to qualify for a SA is detailed in RFSA # E6HAL-140008/A and can be found on the Government Electronic Tendering Service (GETS - <https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual>). Canada is not required to delay the award of a resulting contract pending the evaluation of an arrangement and issuance of a SA by the PWGSC Supply Arrangement Authority.
5. There are no security requirement associated with the requirement.

AVIS RELATIF AU MODÈLE D'APPROVISIONNEMENT PROPOSÉ

1. Le présent APM est établi dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) n° E6HAL-140008 de TPSGC et il vise un besoin pour les catégories suivantes de machines à affranchir de l'AMA : Catégorie 4 – grandeur médium

2. Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) souhaite établir un marché pour l'achat, la livraison et l'installation d'une machine à affranchir catégorie 4 à Kitchener, Ontario d'ici le 1^{er} Janvier 2023 ainsi que l'entraînement et l'orientation lors des heures de bureaux.

3. Aucuns accords commerciaux est applicables.

4. La demande de soumissions s'adresse aussi aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un AMA. Pour que de nouveaux fournisseurs puissent présenter des soumissions relatives à cette demande de soumissions, ils doivent d'abord se qualifier pour être admissibles à un AMA. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la DAMA E6HAL-140008/A et peut être consulté sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG - <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'AMA de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.

5. Le besoin comporte des exigences relatives à la sécurité.